

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le lundi 26 juin 2023

Alimentation et santé : l'Anses et l'Actia engagent un partenariat

Pr Benoît Vallet, directeur général de l'Anses, et André Pouzet, président de l'Actia, ont signé un accord de partenariat le 26 juin. Ils s'engagent ainsi à renforcer leurs coopérations pour surveiller et prévenir les risques sanitaires actuels ou émergents dans les filières alimentaires, et pour favoriser l'amélioration de la qualité des aliments.

Depuis plusieurs années, l'Anses et l'Actia mènent des travaux communs pour mieux anticiper et agir face aux menaces sanitaires qui touchent la chaîne alimentaire et favoriser une alimentation de meilleure qualité. Avec cet accord-cadre de partenariat, les deux organismes poursuivent leur rapprochement en renforçant leurs collaborations scientifiques et techniques, ainsi que le partage de données et de connaissances au service de la sécurité et de la qualité des aliments.

Cette coopération vise, en particulier, à améliorer la réactivité des deux entités lors de crises sanitaires. L'objectif est de mieux comprendre les phénomènes émergents en lien notamment avec le dérèglement climatique, de nouveaux modes de consommation et la circulation de nouveaux contaminants biologiques et chimiques. Cela leur permettra de développer des outils rapides de détection et de caractérisation dans les productions agro-alimentaires. Les deux organismes contribuent, par ailleurs, à la surveillance nationale des dangers sanitaires, en lien avec la plateforme nationale de surveillance de la chaîne alimentaire.

Ce partenariat a aussi pour objectif de favoriser les échanges scientifiques et techniques sur les sujets entrant dans le périmètre de l'Anses en matière d'évaluation des risques, et notamment de collecter des informations sur l'exposition des exploitants aux dangers biologiques et chimiques.

Au travers de ce partenariat, l'Anses et l'Actia développeront enfin leurs échanges et collaborations sur la composition nutritionnelle des aliments, l'information des consommateurs et l'amélioration de la formulation des produits alimentaires.

Contacts presse

ANSES

01 49 77 13 77 - 01 49 77 22 26 - 01 49 77 28 20
presse@anses.fr

ACTIA

Anne-Lise Dermenghem - a.dermenghem@actia-asso.eu - 06 46 45 28 74

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) apporte aux décideurs publics les repères scientifiques nécessaires pour protéger la santé de l'Homme et de l'environnement contre les risques sanitaires. Elle étudie, évalue et surveille l'ensemble des risques chimiques, microbiologiques et physiques auxquels les Hommes, les animaux et les végétaux sont exposés, et aide ainsi les pouvoirs publics à prendre les mesures nécessaires, y compris en cas de crise sanitaire. Agence nationale au service de l'intérêt général, l'Anses relève des ministères en charge de la santé, de l'environnement, de l'agriculture, du travail et de la consommation.

Structure nationale de coordination, **l'Actia** fédère les activités des Instituts techniques de l'agro-alimentaire, ainsi que des Centres partenaires, interface et techniques, dont les 1200 chercheurs, ingénieurs et techniciens accompagnent quotidiennement les entreprises, en particulier les PME. Avec plus de 80 implantations en France, les Centres Actia interviennent dans tous les secteurs des industries alimentaires, ainsi que sur des valorisations non alimentaires des produits agricoles (biotechnologie, chimie fine, cosmétique, pharmacie).